Trente-deuxième année, N° 197. Le numéro 10 centimes Samedi 24 août 1935.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 » »
Etranger	14 » »
Réclames	20 » »
Mortuaires	16 » »

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux II c 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Malfaiteurs en herbe

Nous n'avons pas lu sans une profonde émotion et une infinie tristesse l'odyssée de ces deux enfants d'Ayent qui, à peine sortis de la mamelle, se montraient déjà des as du vol et du cambriolage.

Les autorités communales d'Ayent les ont placés dans une maison de rééducation du canton de Fribourg qui, si nous ne faisons erreur, est tenue par des Salvatoriens, passés maîtres dans l'art si épineux et si difficile de ramener au bien des êtres qui glissaient vers les prisons.

Souvent, ces établissements de relèvement ont une très mauvaise presse. On les qualifie de bagnes d'enfants, car, au lieu de prendre ces dégénérés par la douceur, ce qui a toujours été le moyen d'obtenir d'eux quelque chose, on les abrutit par les punitions, les coups et, parfois, les tortures.

Ce n'est pas le cas à Drognens où les petits pensionnaires travaillent sans garde-chiourme, mais sous la seule surveillance bienveillante et paternelle d'un Frère. Or, les défections et les évasions n'y sont pas plus nombreuses qu'ailleurs, tandis que les conversions sont d'année en année plus réjouissantes.

Ni l'école ni le travail ne paraissent à Drognens comme des sortes de peine. Les maîtres n'y sont pas dominés par la préoccupation de punir, mais bien par celle d'instruire et de relever.

Au point de vue moral, en effet, une discipline trop rigoureuse fait comme le gouvernement despotique dont un philosophe a dit qu'il suscitait des actes répréhensibles qu'il aurait plus tard à réprimer. Si le régime d'une Maison de rééducation est trop dur, l'enfant, et, plus tard, l'homme seront hypocrites et mauvais. La bonté ne peut naître que de la douceur.

Nous sommes encore navré, à ce sujet, de la mentalité qui règne même chez les meilleurs.

Un jeune homme ou une jeune fille sortent-ils d'un établissement pénitentiaire, ils ont mille peines à trouver du travail. Toutes les portes leur sont fermées. Et, cependant, il faut bien que ces misérables mangent et mangent tous les jours. Leur destinée est donc de chercher leur nourriture comme les loups cherchent la leur.

Est-ce humain ? Est-ce chrétien ?

Comment ne voit-on pas qu'en se montrant si méfiant et si dur, on blesse d'abord l'être qui a peut-être sérieusement tourné la page sur le passé et qui cherche à se refaire une vie honnête et qu'ensuite on risque de le relancer dans l'armée du crime ?

Ces malheureux restent sans protection. Ne pouvant vivre dans un endroit où tout le monde les connaît et leur refuse du travail, ils errent de villes en villes et de cantons en cantons comme des parias du Moyen Age.

Nous devons reconnaître que de nombreuses œuvres, dues à l'initiative privée, font les plus louables efforts pour porter remède à cet état de choses. Nous citerons, entr'autres, celle qui s'occupe du placement des détenus qui ont terminé le temps de leur détention.

Cependant- est-ce parce que ces œuvres ne sont pas suffisamment encouragées par les pouvoirs publics ? est-ce parce qu'il est impossible de ramener les braves gens à une meilleure notion de la charité ? nulle amélioration n'est signalée.

Le plus grand mérite ne consiste pas à chérir les roses mais bien les épines desquelles tout le monde se détourne.

S'il n'y a pas d'heure pour les braves, il n'y aura bientôt plus d'âge pour les délinquants.

Quon prenne garde à ce symptôme d'indifférence et de désintéressement à l'égard de jeunes gens qui ont commis des fautes et à qui on enlève tout espoir de retour au bien.

Nous ne savons si nous nous trompons, mais il nous semble qu'il y a un intérêt majeur à étendre sa sollicitude et même son affection sur ces pauvres êtres qui quittent les institutions de relèvement pour faire leur vie.

Les orateurs sacrés, les ecclésiastiques, pourraient être d'un grand secours dans ce domaine en rappelant, du haut des chaires de vérité, que la charité ne consiste pas seulement à donner quelques sous à la porte de sa demeure, mais bien à donner un peu de son cœur et de son âme aux blessés de l'existence.

Ça, c'est de l'expérimentation qui se vérifie chaque jour.

Ch. Saint-Maurice.

Une romanesque captation d'héritage en Haute-Savoie

Il n'était point nécessaire, bien que le rapprochement s'imposât, à certain notaire savoyard, au prénom britannique, de se nommer John Bull pour s'occuper des intérêts du richissime argentin Taurel qui, habitant d'ordinaire à Evian décéda à Montreux en 1927.

Ce Taurel laissait un testament, passé en 1925 dans une étude de Paris, par lequel il léguait le dixième de ses biens, en quelque lieu qu'ils fussent situés, à son valet de chambre Erminio Fontana, un intrigant, rusé compatriote et parfait émule de Scapin, que son maître avait ramené d'Amérique. Il formait sa seule compagnie et savait pratiquer à son profit l'art de la « combinazione » avec « maestria », affirmant par là, l'éclatante et invariable supériorité diplomatique de l'Italie sur l'Argentine.

Mais Taurel laissait aussi une nombreuse famille qui tenait un rang élevé dans la grande république Sud-américaine. L'astucieux Fontana était parvenu à l'évincer pour se faire consentir, du vivant de son maître qu'il dominait de plus en plus, d'importantes donations. Cela lui permit d'acheter une propriété aux environs d'Evian et de contracter un mariage très confortable.

Or, il arriva qu'un des gendres du défunt, avocat estimé à Buenos-Ayres où il occupe une situation politique importante, M. Escobar, — au nom prédestiné, — se trouvait en France lors du décès de son beau-père. Il eut vent des... escobarderies du valet de chambre et, les largesses attribuées au personnage lui paraissant excéder largement la quotité disponible, il résolut d'introduire contre lui, avec ses cohéritiers, une action en réduction et, au besoin, en nullité de testament pour captation.

La crainte du scandale qu'eût amené la révélation de manœuvres suspectes, décida les époux Fontana à accepter une transaction pour laquelle s'entremit, à Paris, le notaire John B...

Après une longue discussion avec Escobar et le chauffeur Galtié, ancien camarade, chez Taurel, de Fontana, et aujourd'hui « expert-mécanicien » à Levallois-Perret, l'Italien abandonna son legs moyennant le paiement comptant de 750,000 francs. De leur côté, les héritiers renonçaient à toute procédure. On signa l'arrangement dès le lendemain, dans les bureaux de la légation d'Argentine. Le couple Fontana reçut la somme convenue, ce qui portait à près de six millions la valeur de l'actif réalisé par l'ex-valet de chambre au détriment de la famille légitime. Et tout le monde parut satisfait !

Cependant, au bout de dix mois, l'insatiable légataire s'avisa de déposer, au parquet de la Seine, une plainte en extorsion de signature, menaces et chantage contre John B..., Escobar et Galtié.

Un non-lieu intervint et les trois personnes mises en cause saisirent, à leur tour, le tribunal de la Haute-Savoie, siégeant à Annecy, d'une action en 550,000 francs de dommages-intérêts envers Fontana, auteur de la plainte téméraire. Celui-ci répliqua par une demande de poursuites disciplinaires contre le notaire B... auquel il réclamait, reconventionnellement, une indemnité de 50,000 francs, pour son intervention insolite à la transaction hors de son ressort.

Après divers incidents de procédure le tribunal de Thonon — rétabli dans l'intervalle — alloua, par jugement du 5 juin 1931, 5000 francs de dommages-intérêts, à John B..., 3000 francs à Escobar, et 2000 francs à Galtié, mais il se déclara incompétent pour statuer sur la demande reconventionnelle.

Un arrêt de la cour d'appel de Chambéry, rendu le 31 octobre 1932, confirma le jugement quant à la demande principale, le réforma en ce qui concerne l'action reconventionnelle de Fontana, et lui accorda des dommages-intérêts, les parties étant renvoyées dos à dos et les dépens mis, par moitié, à leur charge respective.

Contre cet arrêt, le notaire John B... s'était pourvu en cassation. Il invoquait, par l'organe de Me Auger, trois moyens tirés de diverses violations des Codes civil et de procédure civile, ainsi que de la loi sur le notariat.

La Chambre des requêtes a rejeté son pourvoi.

Elle a d'abord précisé que l'arrêt attaqué prononçait la compensation des dépens en raison d'agissements délictueux ayant causé à Fontana un préjudice égal à celui qui résultait de sa plainte, — puis que John B... reprochait à la Cour de Chambéry de lui avoir imposé, à titre de faute, la réparation d'actes, ni dolosifs, ni dommageables, accomplis à l'occasion de la conclusion d'un contrat.

Pour motiver sa décision de rejet, la Cour de cassation s'est principalement basée sur ce que les juges du fond relevaient « que le notaire B... avait, en dehors de son ressort professionnel, avec le concours d'individus qui échappaient à l'autorité disciplinaire et n'étaient liés à la partie lésée par aucun contrat, obtenu de Fontana, en invoquant des renseignements non contrôlés, sa renonciation à un legs important ».

Elle a considéré que ces juges en avaient « déduit à bon droit que les agissements incriminés constituaient non point des faits de charge, comme le soutenait le demandeur en cassation mais des fautes de droit commun, légalement établies par les constatations souveraines de la Cour d'appel », ce qui devait entraîner le rejet de la requête du notaire John B...

La politique de la force

M. Ercoli, délégué italien au 7me Congrès du Komintern, à Moscou, est un dialecticien si subtil que, n'était le style énergique que le milieu impose, il figurerait à son avantage dans un concile de théoriciens. Résoudre les antinomies n'est pour lui qu'un jeu. On se demandait comment les communistes pouvaient concilier leurs obligations internationales avec leurs devoirs nationaux. Car, depuis la déclaration de Staline, ils ont des devoirs nationaux, entre autres celui de concourir à la défense de leur pays.

Rien de plus simple, au jugement de M. Ercoli, qui ajoute que ceux qui voient dans la nouvelle position du communisme une incohérence sont des imbéciles, hermétiquement fermés à la dialectique révolutionnaire. Staline, — pour des raisons sur lesquelles le délégué italien n'insiste point, — Staline a dû approuver la politique de défense nationale d'un gouvernement bourgeois ; dans l'espèce, le gouvernement français. Mais il ne s'ensuit pas que les communistes de France doivent faire leur métier de soldat comme l'ordinaire des citoyens. Ils entreront dans l'armée, mais « pour y introduire la lutte contre le fascisme, pour lier l'armée au peuple » et sans oublier que, « dans tout pays capitaliste, le début d'une guerre nationale sera le signal de la crise révolutionnaire ».

La déclaration de Staline n'oblige les communistes français, ni à voter les crédits militaires, ni à soutenir le gouvernement qui a conclu un traité d'alliance avec l'U. R. S. S. Au contraire, tout en défendant le traité, les communistes doivent continuer à combattre le gouvernement bourgeois qui l'a signé.

Et voici la conclusion de M. Ercoli : « Nous nous mettrons de toutes nos forces à la tête des masses pour transformer la guerre impérialiste en guerre civile, pour la révolution, pour la conquête du pouvoir. » Voilà du moins qui est accessible aux intelligences bourgeoises ; remercions M. Ercoli de les avoir éclairées. Peut-être nous répondra-t-il, comme le diable de la « Divine Comédie » : « Vous ne me saviez pas si bon logicien ! »

* * *

Les déclarations d'un autre Italien, mais du bon bord, le baron Aloisi, représentant de Mussolini dans les conversations internationales, réjoignent sensiblement celles ci-dessus par leur réalisme : on sait qu'il n'y a pas été par quatre chemins pour dire aux représentants de la presse ce que voulait l'Italie — et ce qu'elle ne voulait pas — quant au conflit qui l'oppose à l'Abyssinie et... à l'Angleterre.

Un homme de gauche français, l'ayant entendu, commentait quelques instants plus tard : « Mussolini a raison. C'est lui qui devrait nous servir de modèle. Le baron Aloisi ne s'est pas embarrassé de formules. Il va droit au but. Quand donc aurons-nous un Mussolini et des Aloisi ?... »

Et comme on lui objectait mélancoliquement : « Pourtant, vous avez jadis soutenu et applaudi Briand. Vous étiez loin de Mussolini alors. Vous voilà admirateur de la politique de la force !

— Il n'y a de politique que de la force !... » fit-il.

Cette évolution qui a mené si vite certaines gens de Briand à Mussolini est un des phénomènes les plus caractéristiques de l'époque.

Et c'est aussi un fameux sujet de méditation. Passer ainsi de l'idéalisme au réalisme sans véritable souci des principes, uniquement sous l'influence confuse des événements, j'avoue que, si je le constate, je ne l'explique pas !

Ne serait-ce pas que peu d'hommes au monde sont capables de résister aux tourbillons politiques, ne sachant pas rattacher l'ordre politique à l'ordre moral, empêcher la force de reconquérir la conscience et le droit de l'homme de prendre la place du droit de Dieu. Ce n'est pas l'adhésion à telle ou telle politique que je veux mettre ainsi en cause, mais l'illogisme quasi absurde de certaines évolutions !

P.

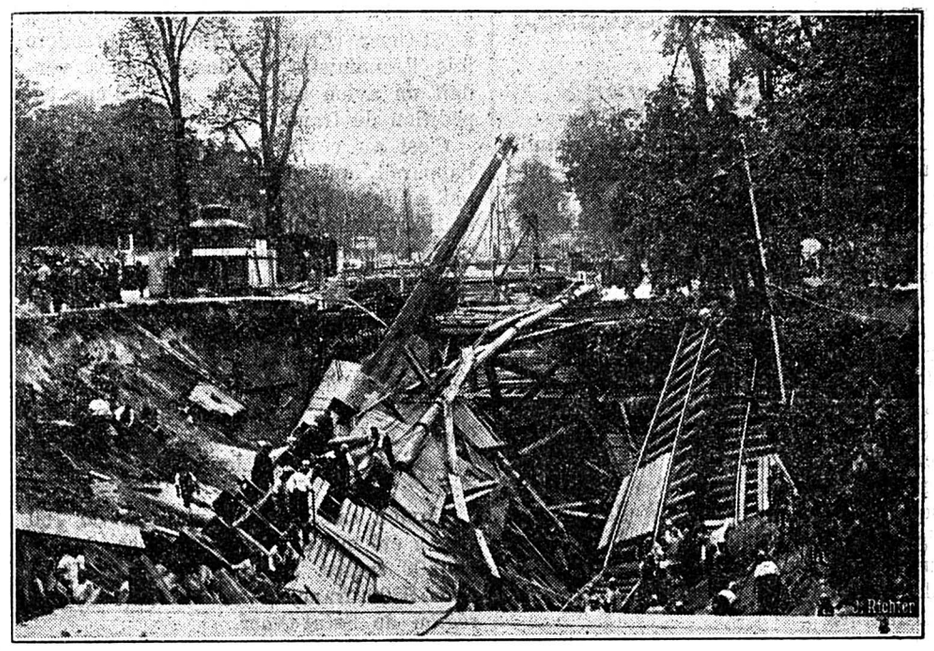

Une nouvelle catastrophe à Berlin : un tunnel s'effondre

Le tunnel en construction pour le chemin de fer Nord-Sud s'est effondré sur une longueur de 60 mètres

Le lieu de la catastrophe

LES ÉVÉNEMENTS

ATTENDRE...

Le Cabinet britannique a donc délibéré. Il a entendu un rapport de M. Eden sur les négociations de Paris et sur celles qui se sont poursuivies depuis lors par la voie diplomatique. Il a examiné l'état actuel de la situation créée par l'attitude de l'Italie, et il a envisagé les effets possibles, chez les belligérants et chez les autres nations, d'opérations militaires contre l'Abyssinie. Il s'est demandé enfin quelle ligne de conduite la Grande-Bretagne devra suivre à Genève le 4 septembre.

Le communiqué officiel publié après le conseil indique en premier lieu que le Cabinet a décidé de maintenir l'embargo sur les armes en ce qui concerne les exportations en Italie et en Abyssinie. Il a jugé, en effet, que les négociations se poursuivant par la voie diplomatique avec l'Italie, il n'y avait pas lieu de revenir sur les décisions prises en juillet au sujet des armes. Cela ne veut pas dire que l'embargo ne sera pas levé, si ces négociations échouent.

En second lieu, le Cabinet a réaffirmé sa résolution de ne pas éluder les obligations qu'il a contractées en signant les traités et le Covenant de la S. d. N. Ainsi donc, le Cabinet, qui ne prévoit apparemment pas de changement important dans la situation d'ici quelque temps, et qui n'a pas fixé la date de sa prochaine réunion, estime qu'il n'est pas nécessaire de modifier en quoi que ce soit les dispositions prises et qu'il faut attendre la réunion de Genève du 4 septembre.

Mais certains indices ont révélé que les ministres — sans plus s'y arrêter pour l'instant — ont examiné toutes les possibilités de sanctions et qu'entre autres, ils étaient en possession, dès leur arrivée, des dossiers techniques sur les diverses formes que pourrait revêtir à Genève la réprobation d'une action italienne en Ethiopie : fourniture d'armes à l'Ethiopie, sanctions générales, fermeture du canal de Suez.

Et la presse anglaise et l'opinion sont unanimes à appuyer le gouvernement si celui-ci devait aller jusqu'à proposer ou à prendre des sanctions. Le Cabinet, vraisemblablement, a pris acte de cette unanimité au cours de sa réunion de jeudi; mais pour l'instant, il ne saurait être question de sanctions. C'est à Genève qu'on verra si tout est perdu et qu'on dira ce qu'il faut faire. D'ici là, on agit officiellement comme si la situation en était au même point qu'il y a deux semaines. On attend.

Et en attendant, on reste en étroit contact avec la France qui, dans la circonstance, a les mêmes intérêts que la Grande-Bretagne à empêcher que le litige italo-abyssin n'ait pour conséquence de faire éclater au grand jour le conflit latent entre l'Italie et la Grande-Bretagne, dont pour la première fois Lon-

dres a admis que l'objet est la prédominance dans la Méditerranée.

On élargit, en effet, en Angleterre, le rêve italien en affirmant qu'il dépasse le cadre éthiopien.

Le « Duce », ou ses représentants, auraient fait certaines allusions qui permettent de supposer qu'il vise ni plus ni moins à une revision au profit de l'Italie du statut en Méditerranée, dans le proche Orient et dans l'Afrique du nord-ouest.

Vrai ? pas vrai ? Attendons aussi, comme l'Italie attend, elle, la fin de la saison des pluies...

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Quadruple noyade

Une quadruple noyade s'est produite dans la soirée d'hier à l'île Grande, près de Perros-Guirec (France).

Quatre baigneurs, M. Dumur, 23 ans, habitant Caen ; sa sœur, Mlle Dumur, de Rennes et deux jeunes cousines de ces derniers, Mlles Micheline Peyre, 14 ans, et Pierrette Peyre, 12 ans, se baignaient sur la plage de l'île Grande.

Des personnes qui avaient vu les jeunes gens s'éloigner de la plage s'inquiétèrent de ne plus les apercevoir. Des recherches s'organisèrent et des pêcheurs gagnèrent immédiatement les lieux vers lesquels s'étaient aventurés les jeunes baigneurs. Vingt minutes après, on découvrit dans un trou d'eau les quatre cadavres et tous les soins prodigués furent inutiles.

La paralysie infantile en Allemagne

Dans les derniers jours de juillet, une nouvelle, venue de la rive droite du Rhin, causait de vives alarmes en Alsace : la poliomyélite était signalée dans les districts badois de Mannheim et Weinheim ! Tout de suite, les autorités allemandes avaient pris des mesures extrêmement sévères afin d'enrayer le terrible mal. Tout rassemblement public des Jeunesses hitlériennes était interdit et le grand camp d'Offenbourg, où se trouvaient de nombreux enfants, fut consigné. Mais cela ne servit pas à grand'chose. En effet, quelques jours plus tard, on apprenait que la paralysie infantile avait fait son apparition également dans les arrondissements wurtembergeois limitrophes à la Forêt-Noire.

Devant l'émotion qui s'était emparée du grand public, la presse allemande dauba sur les journaux d'Alsace qui avaient signalé les ravages causés par l'épidémie. Elle chercha même à nier l'évidence. Cependant, toutes les alarmes étaient justifiées. En effet, le « Moniteur » du Wurtemberg a publié, dans son numéro 95 (17 août 1935), le relevé officiel des cas de maladies contagieuses signalés pendant la semaine du 28 juillet au 3 août. Dans le seul Jagstkreis, on en a signalé 17 ! Il y a eu deux cas mortels, dont celui d'une jeune fille de 18 ans.

On s'est alarmé, en Alsace, pour une raison bien simple : en 1930, la polioriste, passent leurs vacances dans les Bas-Rhin, où le mal avait été importé du Palatinat. Or, à l'heure actuelle, de nombreuses familles françaises, attirées en Allemagne par l'appât du mark-touristes, passent leurs vacances dans les régions touchées par la paralysie infantile.

Le danger est donc réel. La poliomyélite n'est pas un article d'exportation !

Une façon inhumaine de se débarrasser des passagers clandestins

On mande de Panama que le capitaine du vapeur anglais « Parthenia » qui se rendait de Panama à Vancouver, aurait agi de façon fort brutale avec deux ouvriers qui avaient pris clandestinement passage à bord. Ayant approché son bateau de la côte et les ayant préalablement munis de ceinture de sauvetage, il aurait fait jeter par-dessus bord les deux indésirables dans des parages infestés de requins. Les deux hommes auraient, néanmoins réussi à atteindre, totalement épuisés, la côte distante de cinq kilomètres et auraient porté plainte devant les autorités qui enquêtent sur cette affaire.

Un avion de contrebandiers au feu des enchères

Une vente aux enchères sortant quelque peu de l'ordinaire a eu lieu hier après-midi à l'aérodrome des Bruyères, à St-Omer (France). Pour la première fois l'Administration des Douanes vendait un avion saisi à la suite d'une expédition de fraudes.

C'est au cours de l'été dernier que l'appareil, qui venait de décharger des balles de tabacs près d'Aire-sur-la-Lay, se trouva immobilisé par une panne dans un champ où il avait atterri.

Le pilote, un aviateur belge, Emile Henry, domicilié à Courtrai, profita de ce qu'il avait été laissé en liberté, faute de preuves certaines, pour repasser la frontière et disparaître.

Par la suite, il fut condamné par défaut à trois ans de prison et 400,000 fr. d'amende, ainsi que deux de ses complices.

L'avion saisi, d'une puissance de 180 CV. a été mis en vente sur mise à prix de 500 francs. Il fut finalement adjugé pour 3800 francs à un habitant de la région de Saint-Omer.

NOUVELLES SUISSES

La police de la route

Au cours de ces dernier jours, dix accidents de circulation se sont produits dans la ville de Berne ; plusieurs personnes ont été sérieusement blessées et de notables dommages matériels ont été causés. Des plaintes ont été déposées contre les auteurs des accidents et, contre les motocyclistes fautifs, on propose le retrait du permis de conduire. La police de la ville communique que, dorénavant, on agira avec une extrême sévérité et que dans tous les cas où des personnes seront blessées au mépris des règles de la circulation, le retrait du permis sera proposé à titre provisoire ou définitif. Dans les cas où le conducteur ne sera plus maître de son véhicule, opérera des dépassements imprudents, frisera inconsidérément des piétons, etc., la question du retrait du permis se posera même si aucun accident n'a lieu.

* * *

Un accident de circulation s'est produit à la Stallikonerstrasse, à Birmensdorf (Zurich). M. Emil Huber, 21 ans, ouvrier dans une tuilerie, de Stallikon, est venu se jeter à un tournant contre une automobile. Transporté à l'hôpital avec de graves blessures, il ne tarda pas à succomber.

* * *

M. Pluss, conseiller communal à Vordemwald (Argovie), est venu se jeter à bicyclette mercredi, à un croisement de la route Berne-Zurich, contre une automobile, près de la gare. Il a été tué sur le coup.

Mauvaise chute

Le jeune Albert Bataillard, 12 ans, habitant St-Saphorin s. Morges (Vaud), circulait en vélo, portant sur son dos une fourche trident.

Tout à coup, perdant la direction de son véhicule, le jeune Bataillard tomba se plantant la fourche dans le cou et se blessant gravement au cuir chevelu.

Immédiatement relevé, il a été transporté chez ses parents où le Dr Gagnebin, de Morges, mandé immédiatement, lui donna des soins.

L'état du jeune homme est grave, mais sa vie ne paraît pas en danger.

En cueillant des edelweiss

M. Emil Helbling, de Zurich, âgé de 35 ans, a fait une chute mortelle en cueillant des edelweiss à la Gentifluh, dans la vallée de Gafier (Grisons).

Le tétanos

Le jeune Edouard Schmitter, de Rothrist (Argovie), âgé de 12 ans, s'était blessé au pied avec un clou. Le tétanos se déclara et le jeune homme est décédé.

Une école sous un pont

La semaine dernière, on a inauguré à Bâle un curieux bâtiment scolaire : il s'est logé dans la rampe du pont des Trois-Roses, du côté du Petit-Bâle. Dans trois arches successives, on a établi trois classes de travaux manuels, dont l'une servira aux cours préparatoires de l'Ecole des Arts et Métiers ; une halle de gymnastique de 224 mètres carrés et de 5,5 m. de haut ; deux classes enfantines avec chacune leur entrée, leur salle de jeu, leur jardin avec pièce d'eau. Grâce aux matériaux isolants employés, le bruit de la chaussée qui forme le toit est suffisamment amorti. Les pièces sont chauffées à distance par les chaudières du collège primaire de Rosenthal, distant d'une centaine de mètres. Le terrain libre en amont du pont a été réuni au terrain de Rosenthal ainsi agrandi, grâce à la suppression d'une rue. Le jardin, dont une partie est ouverte au public, a 6000 mètres carrés de surface, et on a épargné les grands arbres qui s'y trouvaient.

Dans les parties moins bien orientées des arches, on a installé les deux locaux pour les bateliers, un bureau et un vaste entrepôt pour le service des Travaux publics, enfin un garage pour une vingtaine d'autos. Tous ces ouvrages ont été exécutés dans le cadre du budget, qui prévoyait 3,3 millions pour l'établissement de la rampe et des voies d'accès du Pont des Trois-Roses. L'idée originale est due à l'architecte Salvisberg, auteur du projet adopté.

LA RÉGION

Chez les bouquetins

Dans sa séance du 20 août, le Conseil d'Etat vaudois a pris acte avec reconnaissance d'un nouveau don fait au parc d'élevage de bouquetins de Bretaye par M. le professeur Wilczek à Lausanne.

Il s'agit d'un cadeau d'une femelle de deux ans. Le troupeau du parc s'est, en outre, augmenté, cette année, par la naissance de trois femelles. L'effectif total est maintenant de douze têtes.

L'action qui a commencé en 1930, par la création du parc d'élevage est près d'atteindre son but puisque, sauf imprévu, on pourra procéder au début de 1936 à un lâcher de bouquetins dans les Alpes vaudoises.

NOUVELLES LOCALES

Le Congrès des Jeunesses conservatrices

Nous croyons bien faire en reproduisant le programme de ce Congrès qui a lieu demain dimanche à Vétroz et auquel tous les citoyens conservateurs se feront un devoir d'assister...

A 12 h. 30, Cour de la maison d'Ecole : Arrivée des sociétés, Vin d'honneur, Discours de réception, Réception du Drapeau de la Fédération par la Société de Jeunesse de Vétroz.

A 13 h. 30 : Grand cortège à travers les rues du village.

De 14 h. à 18 h. 30, Place de fête : Conférence sur « La revision de la Constitution fédérale ». Discours. Concert donné par les fanfares invitées.

18 h. 30 : Clôture officielle. Dès 19 h.: Soirée familière.

(Service de cars depuis les gares de Sion et d'Ardon).

L'encavage difficile

Les importateurs de vins et négociants en vins se sont réunis jeudi au Palais fédéral afin de prendre position au sujet des propositions présentées par le Département de l'économie publique, au cours de la conférence de mardi. Ils ont estimé que la solution qui leur était soumise ne saurait être acceptée, car, à leur avis, le risque découlant de la prise en charge du solde de la récolte en vin blanc de 1934 et des années précédentes doit être assumé par la Confédération, ce que le Département de l'économie publique a refusé d'admettre jusqu'ici. Le chef de ce département a rendu compte de la situation vendredi au Conseil fédéral. Cette situation n'est certes pas réjouissante pour les vignerons et autres propriétaires de vins des récoltes précédentes et il faut rechercher une solution permettant avant tout de trouver la place pour entreposer la prochaine récolte. Il serait possible d'utiliser à cet effet des fûts contenant jusqu'à présent du cidre, du fait que la récolte en fruits de cette année ne sera pas aussi importante qu'à l'ordinaire. Des démarches seront entreprises à cet effet.

* * *

Le Conseil d'Etat vaudois a adressé vendredi au Conseil fédéral à Berne le télégramme suivant : « Le Conseil d'Etat vaudois ayant pris connaissance des informations de presse de ce matin, vu la gravité de la situation viticole, demande instamment au Conseil fédéral de prendre d'urgence les mesures d'immédiate efficacité qui s'imposent pour sauvegarder les légitimes intérêts des vignerons ».

Signé : Perret, président.

LES YEUX DES PLANTES

Tous ceux qui possèdent sur les appuis de fenêtres de leur maison, des potées de plantes d'appartements, ont remarqué que celles-ci témoignent d'une irrésistible tendance à toujours diriger leurs feuilles vers la lumière. Il suffit de les tourner, le matin, dans le sens contraire pour constater que, le soir même, elles ont insensiblement repris leur position préférée.

Les savants ont cherché, depuis longtemps, à expliquer ce mouvement végétal. De nombreuses opinions ont été émises. Or, les dernières études et expériences ont permis de constater que les plantes ont, pour la plupart, des organes de la vue, comparables à ceux des animaux inférieurs ; leurs cellules épidermiques sont, en réalité, des lentilles convexes aussi parfaites que la facette de l'œil des insectes.

On sait, peut-être, que chez la mouche commune, ces facettes sont au nombre de plus de quatre mille, et que chez le papillon, elles varient entre dix-sept mille et vingt mille.

Or, dans les végétaux, les cellules des feuilles offrent également des facettes analogues présentant une quantité infinie d'images réfléchies au foyer visuel.

Une croisée fleurie étalant au soleil sa végétation réunit ainsi une multitude de miroirs minuscules, chaque cellule épidermique ayant les mêmes propriétés qu'une petite lentille distincte.

Cependant, la vision des plantes n'est point consciente comme celle de l'insecte, qui se rend compte de chaque image dessinée dans toutes ses facettes oculaires, mais elle existe indubitablement; cela a pu être établi, en photographiant, à l'aide d'un appareil combiné avec le microscope, les parties minuscules de l'épiderme du limbe.

Des expériences récentes ont permis de reconnaître, dans chacune des cellules épidermiques, des images très nettes d'objets situés à différentes distances, arbres, maisons, personnes, etc.

On peut en conclure que les plantes ont de vrais yeux, rudimentaires, comme les abeilles par exemple, qui leur font distinguer ce qui s'offre à leur vue avec quelque éloignement.

Un savant, pour qui la vie des oiseaux et des plantes n'a plus guère de secrets, avait déjà soutenu cette thèse, il y a quelque quinze ans.

Beaucoup avaient cru, alors, à un joli rêve de poète. La science vient aujourd'hui se ranger à cette opinion : comme quoi un poète, même le plus éthéré, n'est pas toujours dans les nuages...

F.

Une fête d'automne à Sion

On nous écrit :

Une fête d'automne à Sion ! Seuls, ces mots évoquent l'hymne solennel chanté à la gloire du vin valaisan, la célébration de la vendange avec tout son charme et sa magnificence, l'explosion de joie d'un peuple entier, réuni dans un rayonnement de bonheur et toute la splendeur des journées de septembre 1934.

Quels souvenirs radieux ! La Ville de Sion fidèle à sa tradition veut revivre ces heures, mais elle ne peut cependant chaque année, donner à la fête d'automne la même ampleur.

La fête d'automne 1935 coïncidera avec la Fête des Villes Suisses qui se déroulera à Sion, les 28 et 29 septembre.

Sur la place historique de la Planta, une grande exposition de fruits sera organisée avec un pavillon de vins, salon-bibliothèque où les rayons habituellement réservés aux livres ,seront brillamment occupés par des crus où, selon le mot d'Henri Bordeaux, « sont emprisonnés des rayons de soleil ».

Nos amis confédérés de la Suisse auront ainsi l'occasion d'admirer nos fruits dans toute leur pourpre automnale, d'apprécier nos vins généreux, d'entendre nos chants populaires valaisans et s'extasier devant le pittoresque de nos costumes et de nos traditions.

Le programme détaillé de la fête sera publié ultérieurement.

Le nouveau directeur de l'Harmonie de Sion

Les membres actifs de l'Harmonie municipale de Sion réunis le 22 courant, en assemblée extraordinaire, ont nommé en qualité de directeur de la Société, M. Maurice Viot, directeur du Conservatoire de St-Quentin.

M. le professeur Viot entrera en fonction le premier septembre prochain.

Pour remplacer M. J. Duriez, démissionnaire 32 candidats ont fait parvenir au Comité leurs offres de service.

Une alpiniste tuée près de Trient

Un accident mortel s'est produit jeudi après-midi dans la montagne, au-dessus de Trient. Mme Gabriel Blanchut, âgée de 35 ans, habitant à Genève, et descendue à l'hôtel des Glaciers, à Trient, avait fait dans la matinée l'ascension de la pointe de Zeneppi (3267 m.) Elle était accompagnée de son mari et de deux amis. A la descente, au-dessus du gla-

4 FEUILLETON du NOUVELLISTE

„PRENEZ GARDE!"

« Il n'y a pas de danger que je me risque à aller trouver cette vieille sorcière. On ne sait jamais comment elle va vous recevoir ! C'est bien de la bonté du reste qu'a Mme la Comtesse de la garder dans ses vieux jours, parce qu'elle a été la gouvernante de ses enfants. Elle vit seule dans son quartier ; on la sert comme une princesse.

Malgré cela, elle est plus difficile que les maîtres. C'est une grincheuse ! »

. . . . . .

Sous la gaie lumière du soleil, dont les rayons, en pénétrant dans sa chambre s'irisaient de toutes teintes au travers des biseaux d'une grande glace et des pendentifs d'un lustre de cristal, Yolande sentait s'épanouir en elle la jeunesse et la joie de vivre.

Ce fut avec un réel entrain qu'elle fit l'inspection de son appartement. Tout lui plut, bien que, comme dans la salle à manger, il n'y avait que le strict nécessaire ; tant il est vrai que notre disposition intérieure influe beaucoup sur notre appréciation des choses.

Elle ouvrit ses malles et, après avoir rangé ses robes dans une grande armoire en chêne, son linge dans une commode rigide à trois tiroirs, elle commença à déballer les bibelots.

« Tout d'abord, se dit-elle, mettons un joli coussin sur ces durs fauteuils de bois paillés. Cela rendra mon intérieur plus « chaud », plus « élégant ». Celui-ci, d'un beau velours jaune où j'ai pyrogravé des tulipes mauves... mon premier essai de peinture ; m'a-t-il donné assez de peine... J'entends encore les exclamations de Mrs White : « Que c'est joli ! Vraiment, c'est exquis ! »

Il fera bien dans mon bureau et je penserai à elle.

Cet autre, en satin bleu pâle, tout couvert de fougères, sur mon prie-Dieu, et celui-là, en velours blanc orné d'énormes coquelicots, sur l'autre fauteuil aux bras raides et nus comme un tronc vert.

Ah ! voilà mes napperons jolis tout brodés ! Vite que j'en mette un sur ce guéridon pour recevoir mon tea-Kettle de cuivre ; et les autres ?... Oh ! je n'en ai que trop peu, pour voiler toutes ces planches arides...

Attention ! Cet emballage soigné doit cacher un bibelot précieux... En effet !... mon tea-pot, ma chère théière de terre !... (un cadeau de Mabel) et le tea-Cosy, si bien capitonné qu'il garde, au liquide doré, toute sa chaleur et son parfum exquis.

Les Anglais ont beau dire que briser la théière est un porte-bonheur, je serais bien fâchée de casser la mienne. Mettons-la, avec précaution sur le guéridon... Mon Christ d'ivoire en face du prie-Dieu, sur mon fond de lit !...

Ce fut alors le tour de nombreux cadres et photos :

Une vue de Brighton-Couvent, un intérieur de chapelle, celle des enfants de Marie, où, huit jours avant, avait eu lieu la cérémonie touchante des adieux. Yolande la contemplait avec mélancolie. Il lui semblait entendre encore les derniers échos de ce chant, qui l'avait fait tant pleurer et qui disait :

— « Et qu'aucune ne manque au rendez-vous du Ciel ! Au rendez-vous du Ciel ! »

Elle avait compris qu'une étape de sa vie finissait, l'étape insouciante et heureuse, pour entrer à pieds joints dans la vie... Quelle serait sa vie ?... Et Yolande avait pleuré... pleuré devant l'inconnu qui fait peur et sur le passé qui s'en va...

— « Mettons ce cadre au-dessous du Christ, dit-elle. Cela fait du bien de revivre cette heure grave et saine. »

Dans un cadre pouvant se soutenir seul, le portrait d'une jeune fille dont le regard expressif faisait tout le charme et la secrète attirance : « Mabel ! dit Yolande en l'embrassant. Ma bonne et délicieuse petite Mabel ! sur ma cheminée, darling ! toujours à la portée de mes yeux, toujours près de moi ! »

Faisant pendant à cette photo, un groupe ravissant de Mabel et Yolande, dans une partie de canotage. Près d'elles, un jeune homme au port élégant. Son visage avait une expression douce, qui embellissait des traits mâles et réguliers.

— « Un après-midi, à Fairy-Castle, se rappela Yolande... Elle revoyait les jours passés en Ecosse, les affectueuses attentions de Mabel, les longues promenades en montagne, les assiduités discrètes de Lord Rugby... elle se souvenait d'un jour où, manquant le pied sur une roche glissante, elle avait failli tomber dans le ravin. Ce jour-là, le frère de Mabel avait pâli... mais on pâlirait à moins ? voir une jeune fille risquer de perdre la vie...

Cette partie de canotage avait été exquise. On avait déjeuné en pique-nique au bord du lac, on avait gravi les rochers pour rejoindre ensuite la grand'route en canot.

(A suivre.)

Valaisans, venez à Evian
chez l'ami ABBET, de SION
Hôtel Albert Ier, Restaurant
l'Evian-Lausanne
Tous les jours, menus fins et spécialités
Prix modérés — Terrasses en plein air
Face au débarcadère

P. HUGON - Martigny-Croix
Assure Vie - Incendie

L'armée éthiopienne alarmée

Une alpiniste tuée près de Trient — La difficile question des vins — Les méfaits de l'eau et du feu

cier des Grands, sur territoire suisse, Mme Blanchut franchissait une dalle, lorsqu'une pierre détachée de la montagne l'atteignit. Mme Blanchut eut la poitrine enfoncée et expira aussitôt.

M. Blanchut et ses amis transportèrent le corps à la cabane Albert Ier, sur territoire français, d'où une colonne de secours le descendra à Trient.

Le cadavre sera transporté à Genève par les soins des Pompes funèbres générales.

Pépinières commerciales d'arbres fruitiers

Le Département de l'Intérieur du canton du Valais rappelle aux pépiniéristes que seules sont autorisées à faire le commerce d'arbres fruitiers les personnes qui remplissent les conditions prévues à l'art. 1er de l'Arrêté cantonal du 28 janvier 1930 concernant les pépinières fruitières.

Les pépiniéristes qui désirent se soumettre au contrôle et figurer sur la liste des pépiniéristes autorisés sont priés de s'annoncer jusqu'au 15 septembre 1935 au plus tard à la Station cantonale d'arboriculture à Châteauneuf.

Voici, pour mémoire, les diverses dispositions de l'arrêté en question :

a) Les pépinières doivent être établies suivant les principes culturaux actuels ;

b) Avoir une importance suffisante pour permettre une sortie annuelle ou totale d'au moins 500 sujets en hautes ou 1000 sujets y compris les basses-tiges et appartenant aux meilleures espèces et variétés commerciales ;

c) Etre tenues propres et exemptes de maladies et parasites, spécialement du puceron lanigère ; à cet effet les sujets de mauvaise venue ou envahis par les parasites seront arrachés et brûlés ;

d) L'authenticité des variétés sera garantie sur facture. Cette garantie sera donnée pour toute vente d'arbres, que ce soit en pépinière ou en dehors, par colportage ou autrement ;

e) Il n'est permis de livrer en vente que des arbres de choix et de belle venue ;

f) Le pépiniériste doit justifier d'un apprentissage professionnel ou d'études dans une école d'agriculture ou dans les cours centraux d'arboriculture.

Les pépinières sont visitées et contrôlées par la Station cantonale d'arboriculture.

Remboursement des frais de transport du bétail de la race d'Hérens

La Gérance de la Fédération des syndicats d'élevage de la race d'Hérens avise les intéressés qu'elle sera de nouveau en mesure de rembourser le 100 % des frais de transport (par ch. de f.) des **taureaux** achetés à l'occasion des concours de taureaux l'automne prochain (Vissoie, Sierre, Sion, Euseigne, Ardon, Vétroz, Riddes, Martigny et Sembrancher).

D'autre part, la fédération sera à même de rembourser le 75 % des frais de transport (par ch. de f.) des **vaches et génisses** (bétail d'élevage et de rente) provenant d'une région montagneuse et expédiées à destination d'une localité de la plaine, localité se trouvant dans la zone d'élevage de la race d'Hérens. Le remboursement des frais dont il s'agit peut avoir lieu **dès le 15 août jusqu'au 31 décembre 1935.**

Formalités à remplir : Les animaux doivent être expédiés en **port dû** et la demande de remboursement des frais de transport doit être faite par le réceptionnaire. Celui-ci adressera la demande à la **Gérance de la Fédération des syndicats d'élevage de la race d'Hérens à Châteauneuf, Sion,** en joignant les pièces justificatives (Lettre de voiture). Ces pièces doivent toujours mentionner le genre de bétail transporté (« bétail d'élevage » ou « bétail de rente »).

Pour les vaches et génisses la lettre de voiture doit être accompagnée du certificat de santé portant une mention de l'inspecteur du bétail attestant que la bête provient bien d'une région montagneuse et s'y trouve depuis un mois au moins.

Le battage du blé

L'administration des blés a décidé de prendre livraison dès le début de septembre du blé indigène qui a pu être récolté par temps sec.

Dans les régions où il a plu durant la moisson, il est recommandé d'attendre que la fermentation du blé en gerbes soit terminée avant de commencer les battages. L'agriculteur qui bat ce blé-là trop tôt risque de subir, lors de la livraison de son grain, des réfactions importantes pour la moins-value de la marchandise.

En tout cas, lorsqu'on n'est pas absolument certain que le blé est sec, on fera bien de ne le battre que plus tard.

D'autre part, il est indiqué d'apporter tous les soins au battage, spécialement dans les régions où le blé a été récolté par temps sec. En effet, le grain se brise facilement et doit, de ce fait, subir une réduction de prix.

† **BAGNES.— Mlle Simone Deslarzes.** — Corr. — Délaissant les épis mûrs, l'impitoyable faucheuse paraît se complaire parfois à promener son terrible instrument dans les parterres fleuris de la Jeunesse pour y couper quelque lis dans toute sa fraîcheur.

Ce fut le cas pour l'aimable jeune fille qu'une foule émue et nombreuse accompagne ce matin, 23 août, au champ du repos.

Douée des plus riches qualités de l'esprit et aussi du cœur, mais paraissant l'ignorer comme la belle situation de ses parents, Mlle Deslarzes était d'une modestie allant jusqu'à la timidité, et d'une amabilité exquise qui la portait à se dévouer sans mesure, à s'effacer même en faveur de compagnes moins privilégiées.

Voici un trait qui montre son bon cœur et la dépeint tout entière :

Sentant sa fin approcher, elle dit qu'elle ne craignait pas la mort mais qu'elle pensait à la douleur de ceux qu'elle devait quitter.

Quelle consolation pour les parents dans leur immense douleur ! Et combien ils doivent se réjouir de revoir une enfant dont les nobles sentiments sont maintenant à l'abri des dangers de ce monde !

Qu'ils daignent agréer l'hommage de nos condoléances avec l'assurance d'un souvenir dans nos prières !

LES SPORTS

GYMNASTIQUE

Dimanche, le 25 août, le magnifique parc des sports de la ville de Bienne sera le théâtre des championnats réservés aux membres de la Société fédérale de gymnastique. Le programme comporte un championnat pour la gymnastique à l'artistique, pour l'athlétisme léger, la lutte libre, la natation, les jeux et les courses-estafettes. La manifestation offrira donc au public une image fidèle de l'étendue du champ d'activité de la S. F. G.

En fait de gymnastes aux engins on verra à l'œuvre le lot des 25 candidats qui doivent fournir l'équipe suisse pour les jeux olympiques de Berlin. On y verra donc du fort beau travail.

Les athlètes se mesureront dans les disciplines suivantes : javelot, disque, saut hauteur, saut à la perche et course de 5000 m. Là également la lutte pour les premières places sera extrêmement chaude.

Le tournoi de lutte — qui réunira naturellement le dessus du panier de nos lutteurs — constituera un excellent entraînement des hommes appelés à représenter notre pays dans les prochaines compétitions internationales. Pour les gymnastes aux nationaux, le programme prévoit encore le jet de pierre et le saut combiné.

A part cela, il y aura diverses épreuves de natation, ainsi qu'une série de jeux et de courses-estafettes qui ne seront pas le moindre attrait de la journée. Celle-ci promet donc aux amateurs de beau sport un bouquet de compétitions vraiment unique en son genre.

M.

St-Gingolph I-St-Maurice I

C'est dimanche que le F.-C. St-Maurice reprend les armes. Il semble que cette saison tout doit aller pour le mieux. Les dirigeants ont pris des décisions tant soit peu sévères et sauf mauvaise volonté le club, qu'on croyait presque voir disparaître, va se présenter dimanche sur le terrain avec un esprit de société et de camaraderie rarement atteint. L'équipe, comparée à celle des années précédentes, a perdu des individualités marquantes, aussi les nouveaux feront tout ce qui est en leur pouvoir pour être dignes de leurs aînés. Notre club local n'est malheureusement pas très riche et il doit lutter contre cet obstacle encore plus farouchement que dans son championnat. En accourant nombreux à une réouverture on garantit non seulement le succès financier de la manifestation, mais on contribue à encourager ceux qui sont à la tâche et ceux qui sont chargés des responsabilités. C'est également une façon délicate de les remercier et de les engager à persévérer dans leurs efforts. Il sera intéressant de voir nos jeunes contre une équipe plusieurs fois champion et composée de joueurs de Thonon, Annemasse, etc. Le match sera dirigé par l'arbitre local Rimet et aura lieu à 15 heures 30.

Premier circuit cycliste de la plaine du Rhône

La Pédale « La Tour » de Martigny désirant développer de plus en plus le sport cycliste en Valais, et principalement dans la coquette cité de Martigny, organise le dimanche 15 septembre 1935 une course ouverte sous le nom de : « Premier circuit de la plaine du Rhône », réservée aux vétérans, seniors, juniors et débutants.

Grâce à l'obligeance des autorités locales et de la commune de Fully, les organisateurs peuvent disposer d'un circuit qui ralliera tous les suffrages : l'itinéraire en est : Départ devant le local, avenue de la gare, route de la Maladière, rue du Rhône, Branson, Fully, Charrat-gare, Martigny, rue du Collège et arrivée avenue de la gare, soit 14 km.

Prescriptions générales : La course comportera 8 tours du circuit, soit 112 km. au total et les sprints de passage se feront tous les tours, à partir du 3me tour non compris.

Des contrôles seront établis le long du parcours.

Dans chaque catégorie le contrôle d'arrivée sera levé 40 minutes après l'arrivée du 1er.

Nous ne donnons ci-dessus que quelques détails des règlements qui seront publiés sous peu.

Cette manifestation revêtira certainement un grand intérêt pour tous les amis de ce sport mondial qu'est « la Pédale » et spécialement pour les sportifs valaisans, qui ont hâte de pouvoir juger les possibilités de nos coureurs que l'on n'a pas encore vus à l'œuvre cette année sur nos routes.

Afin de récompenser l'effort fourni par les coureurs durant les 8 tours, le comité a très richement doté le pavillon des prix. Un prix spécial est réservé au premier de chaque catégorie, ainsi que plusieurs primes de passages.

Il nous est permis d'espérer que nombreux seront les fervents du cyclisme et même profanes, qui contribueront pour la plus grande part au succès de la journée du 15 septembre 1935 : les uns comme les autres apportant par leur présence ou leur générosité à offrir quelques dons, soit primes de passage et autres, etc., tous les encouragements possibles, aux jeunes dirigeants de la « Pédale de la Tour » qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour que la mise en œuvre de la manifestation soit des plus probantes.

Le Comité d'organisation.

A titre et au prix de propagande, il sera vendu à la Société Coopérative de Consommation de St-Maurice **du 17 au 31 août seulement**

des petits beurres extra fins

au prix de fr. 0.95 la livre .

Notre Service télégraphique et téléphonique

Londres s'en remet à Paris

LONDRES, 23 août. (Reuter). — Le gouvernement britannique veut adresser un communiqué au gouvernement français par lequel il le mettra au courant des décisions prises jeudi par le Conseil de cabinet.

Les ministres, ce matin, ont continué d'examiner dans le détail la procédure arrêtée jeudi dans son ensemble par le Conseil et qui devra être suivie avant le 4 septembre. Le gouvernement, à la suite de cette considération nouvelle, ne se propose de prendre aucune nouvelle initiative médiatrice dans le différend, étant donné l'échec de ses précédents efforts. On a à Londres le sentiment que la France montre plus d'optimisme à cet égard et on préfère laisser au gouvernement français la direction des échanges de vues communs en examinant en détail toute attitude qu'il convient d'adopter. M. Eden a quitté Londres hier soir pour trois jours. Sir S. Hoare restera à Londres jusqu'à nouvel ordre. En attendant de connaître les initiatives que pourrait prendre le gouvernement français on estime qu'il ne serait pas utile pour le moment que le gouvernement de Paris arrête la procédure à suivre le 4 septembre.

...mais l'on fourbit les armes

ADDIS-ABEBA, 23 août. (Reuter). — L'armée éthiopienne a reçu l'ordre de se préparer à toute éventualité. Tous les hommes de 15 à 80 ans doivent être prêts à répondre à l'appel du négus. Il n'est pas question pour le moment de mobilisation générale. L'ordre de mobilisation ne sera donné que lorsque l'empereur montera sur son cheval blanc pour prendre le commandement de ses troupes.

LONDRES, 23 août. (Havas). — Les Italiens continuent, sans perdre de temps à effectuer des transports de troupes à destination de l'Afrique orientale.

Des navires ayant à bord 3500 officiers et soldats, le « Praca » et le « Confidenza » se rendant à Massoua viennent de franchir le canal de Suez, et l'on attend tous les jours d'autres convois.

On recrute à Alexandrie de nombreux mécaniciens, électriciens et chauffeurs qui acceptent les engagements en raison des salaires attrayants qui leur sont offerts.

Echange de bons procédés !

ADDIS- ABEBA, 23 août. (Havas). — Dès que le négus a appris l'accident du baron Falconi, hier, il a envoyé son secrétaire particulier avec des cavaliers de la municipalité à la rencontre du blessé.

Le négus a ordonné une enquête et les investigations ont commencé immédiatement. Le soir, le gouvernement éthiopien a publié un communiqué disant qu'à 17 heures le ministre d'Italie est venu personnellement au ministère des affaires confirmer que le consul s'est blessé lui-même fortuitement. Il a exprimé ses remerciements pour la sollicitude dont les autorités éthiopiennes ont fait preuve en cette douloureuse circonstance.

Les funérailles de l'amiral

ATHENES, 23 août. — La dépouille mortelle de l'amiral Condouriotis, transférée depuis jeudi dans l'île Hydra, a été déposée dans la maison des Condouriotis. Toute la population et les autorités ont défilé devant le cercueil. Ce matin, les funérailles ont eu lieu à Hydra. A la même heure a été célébré à la cathédrale d'Athènes un « Requiem » auquel ont participé le représentant du président de la République et tous les ministres ainsi que des officiers supérieurs. Le deuil officiel durera trois jours.

Le feu et l'eau sévissent

SAINT-JEAN DE TERRE NEUVE, 23 août. (Reuter). — Plus d'un millier de personnes s'efforcent actuellement d'enrayer les graves incendies de forêts qui, par suite de la récente vague de chaleur, ont éclaté dans le voisinage des grandes chutes. On n'est pas maître de ces incendies, qui prennent des proportions inquiétantes.

CALCUTTA, 23 août. (Reuter). — Par suite des inondations qui recouvrent la région de Burdwan, dans le Bengale, plus de 10,000 personnes sont sans abri. On signale peu de victimes, mais la misère est effroyable et le gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la distribution des vivres. Des précautions ont également été prises pour éviter les épidémies.

TOKIO, 23 août. (Rengo). — Des pluies diluviennes sont tombées sur le territoire de la préfecture d'Aomori. Dix personnes ont été noyées et 40 autres blessées. 10,000 maisons sont sous l'eau et quantité de ponts ont été emportés. Les communications ferroviaires ont été interrompues.

Assemblée interdite

BERNE, 23 août. (Ag.) — Hier soir, devait avoir lieu à Genève une assemblée publique contre le fascisme et le conflit ouest-africain. Deux orateurs, dont un nègre, devaient y prendre la parole. Le Conseil fédéral a interdit cette assemblée qui tombe sous le coup de l'interdiction des réunions, prise le 13 août, réunions qui peuvent, par leur caractère international, porter atteinte à la neutralité suisse.

La maladie du sommeil

TOKIO, 23 août. (Ag.) — Dans le Japon occidental et dans les environs de la ville de Kobé, 200 personnes sont atteintes de la maladie du sommeil, qui a éclaté soudainement et s'est rapidement répandue. 85 personnes sont décédées jusqu'à présent.

Pension de famille

très recommandée pour étudiants et employés de bureaux.

Mme Luisier, Sion.

†

Monsieur et Madame **Léon RAUSIS,** à Orsières, et familles remercient sincèrement toutes les personnes, qui de près ou de loin, leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

†

La famille **CHANTON-JUNOD-BLANC,** à Bouveret, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans son deuil.

†

Monsieur et Madame **LONGHI** et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper, tout spécialement la Colonie italienne, la Lega navale et les contemporains de 1893.

Un obus explose: 3 morts

VENISE, 23 août. (Stefani). — Au cours de travaux de correction d'un petit canal trois ouvriers ont été tués à la suite de l'explosion d'un obus provenant de la dernière guerre. On compte cinq blessés dont l'un est dans un état grave.

En Conseil de guerre

GIJON (Espagne), 23 août. (Havas). — Le Conseil de guerre a condamné à 8 ans de réclusion Valentin Alvarez ex-vice-président de la députation provinciale pour la part qu'il prit lors du mouvement révolutionnaire d'octobre dernier. Le ministère public demandait contre lui 3 ans de réclusion et un million de pesetas de dommages-intérêts en responsabilité civile.

Crise partielle en Yougoslavie?

BELGRADE, 23 août. (Havas). — La « Pravda » annonce que trois membres du Cabinet, MM. N. Precca, ministre de la prévoyance sociale, Y. Auer, ministre de la justice et J. Stefanovitch, ministre des forêts et des mines, ont remis vendredi matin leur démission à M. Milan Stoyadinovitch, président du Conseil. Ces trois démissions sont la conséquence indirecte d'un nouveau parti gouvernemental.

On déclare dans les milieux bien informés que M. Stoyadinovitch n'a pas encore accepté les trois démissions et que si le Cabinet doit être remanié il y aurait lieu d'opérer le remaniement seulement après la conférence de la Petite Entente convoquée pour le 29 août à Blet.

Mécontent de la S. d. N.

BOMBAY, 23 août. (Havas). — Un député soumettra à la prochaine session de l'assemblée législative de Dehli une motion demandant le retrait de l'Inde de la Société des Nations. A l'appui de cette motion, le député en question invoque que l'Inde a prêté son soutien financier à la S. d. N. depuis la fondation de la Ligue et que celle-ci n'est pas parvenue à atteindre l'objectif qu'elle s'est proposé.

La question des vins

BERNE, 23 août. (Ag.) — Le Conseil fédéral a entendu un rapport du chef du Département de l'économie publique sur la question des vins (voir aux « Nouvelles locales ») et a constaté que malgré tous les efforts une entente n'a pu encore être réalisée. Les difficultés sont grandes, mais les pourparlers seront poursuivis et le chef du Département de l'économie a été chargé de prendre à nouveau contact au cours de ces prochains jours avec les milieux intéressés.

La revision

ST-GALL, 23 août. (Ag.) — Le Comité du parti chrétien-social du canton de St-Gall a décidé après avoir entendu un rapport de M. Scherrer, conseiller national, président du parti, d'appuyer l'initiative demandant la revision totale de la Constitution fédérale qui sera soumise au peuple le 8 septembre.

RADIO-PROGRAMME

Samedi 24 août. — 6 h. 45 Reportage du Tour de Suisse. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 50 Reportage du Tour de Suisse. 13 h. 15 Gramo-concert. 14 h. 40 Reportage du Tour de Suisse. 16 h. 30 Emission commune. 18 h. Lecture pour les petits. 18 h. 20 Pour les petits collectionneurs. 18 h. 40 Avant le Grand Prix automobile. 19 h. Sonnerie de cloches. 19 h. 05 Conseils aux amateurs-photographes. 19 h. 35 Commentaires sur la première étape du Tour de Suisse. 20 h. 05 Bulletin de l'Office national suisse du tourisme. 20 h. 15 Bulletin financier de la semaine. 20 h. 30 Concert par l'orchestre de chambre de Radio-Genève. En intermède : Récital de chant. 21 h. 25 Dernières nouvelles. 21 h. 35 Concert par le Corps de Musique de Landwehr. 22 h. Musique de danse.

Télédiffusion. — 6 h. Stuttgart-Breslau, Gymnastique. 6 h. 30 Concert matinal. 7 h. 15 Radio Paris, Revue de la presse. 10 h. 30 Lyon-Grenoble, Gramo-concert. 11 h. Orchestre radio. 14 h. Paris P. T. T., La T. S. F. à l'hôpital. Concert. 16 h. Rennes, Concert d'orchestre. 23 h. Leipzig, Musique de danse. Orchestre Emde. 24 h. Stuttgart, Musique nocturne « Lohengrin » Rich. Wagner.

LAVEY-VILLAGE - Café National

Dimanche 25 août 1935, dès 19 heures

BAL

à l'occasion de la Journée du «Cordon»

Saxon, Cercle de l'Avenir

Les 25 et 26 août 1935

Fête champêtre

BAL - Attractions variées

CAISSE D'ÉPARGNE

de la Fédération des Sociétés de S. M. du Valais

SAXON

Fondée en 1876 — Réserves Fr. 481.000.—

Dépôts

$4\frac{1}{4}\%$ ← à terme → 4%

sur carnets $3\frac{1}{2}\%$ avec garanties spéciales exigées par l'Etat

Correspondants à : Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry

Un nouvel orgue

pour Eglises, Chapelles, Salles de cultes, etc.

L'orgue électronique

à 2 ou 3 claviers et pédalier. Se construit à partir de 5 jeux. Ne demande que très peu de place.

Prix inférieurs aux autres orgues

Demander prospectus et devis, sans engagement à

Fœtisch Frères S. A. - Lausanne

Seul constructeur en Suisse.

Important. — Un orgue de ce genre pourra être entendu à notre stand, lors du prochain Comptoir Suisse à Lausanne.

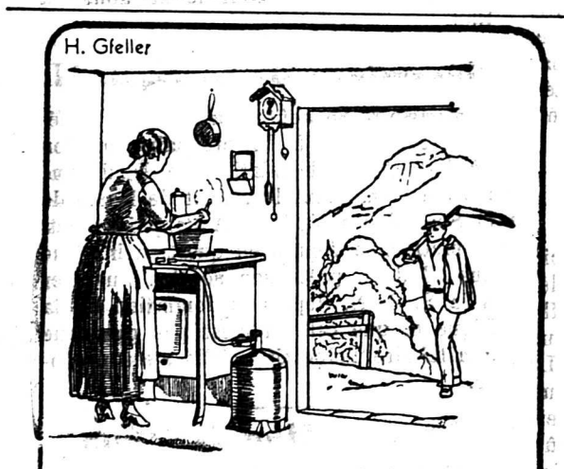

Midi . . .

Dans quelques minutes, la famille de retour du travail sera rassemblée. Pour la ménagère, c'est le moment le plus difficile ... il faut que tout soit prêt. «BUTAGAZ» apporte à la campagne le confort de la ville. L'installation d'un poste «BUTAGAZ» est des plus simples et bon marché; on ouvre un robinet et l'on présente l'allumette. «BUTAGAZ», le gaz en bouteilles non toxique, vous permet de faire votre cuisine au gaz, proprement, sans danger. Une bouteille de «BUTAGAZ» suffit à la consommation d'un ménage moyen pour 5 à 8 semaines. Les appareils fonctionnant au «BUTAGAZ» (réchauds, cuisinières, chauffe-bains etc.) sont d'excellente fabrication suisse. Dépôts dans toute la Suisse. Demandez sans tarder notre prospectus illustré.

BUTAGAZ

Le gaz qui voyage

BUTAGAZ S. A., Stampfenbachstraße 69, ZURICH 6

Dépositaire régional :
Paul Coutaz, Combustibles, **St-Maurice**

Réouverture
du magasin

Chasse, Tir, Pêche

Vve MARIUS MAYOR
ARMURERIE PROFESSIONNELLE
MONTREUX
Téléphone 63.739

Rôti, depuis	½ kg.	-.65
Bouilli	»	-.40
Salametti extra sec	»	1.10
Côtes salées fumées pour cuire	»	-.40
Viande séchée à manger crue	»	1.25
SAUCISSE ménage à cuire	»	-.70
Suif de bœuf, qual. extra	»	-.35
Mortadelle de Bologne	»	1.25
Graisse extra	»	-.40
Salamis, genre Gotha	»	1.50

Expédition soignée, demi port payé.

Nouvelle Boucherie Chevaline

5, Rue du Rhône, 5, à côté du Café Valéria, **Sion**
Téléphone 609
Retenez bien l'adresse
Rendez-vous compte du prix et de la qualité

Fromage à râper

Sbrinz vieux, tout gras, par kg. 2.80
Parmesan ¾ gras 3.20
dep. 2½ kg. A partir de 10 kg. 20 ct. de réduction
J. WOLF, Coire. Tél 6.36

Pour la visite de la clientèle particulière, restaurants, hôtels, on demande dans chaque canton

VOYAGEURS

(débutants également, messieurs ou dames). Bon gage et participation s. les chiffres d'affaires, évent. petite voiture. Mes spécialités de denrées coloniales, bien introduites et préférées par le public partout, se vendent facilement et seront livrées en magnifiques boîtes de 5 couleurs. Ecrire à case postale 56, Berne 14.

POULETTES

A vendre de beaux lots de poulettes, race commune, la meilleure des pondeuses:

3 mois	fr. 3.—	pièce
4 mois	fr. 3.75	pièce
5 mois	fr. 4.75	pièce
6 mois	fr. 5.75	pièce

Envois partout

Parc avicole, Sion

Voyageurs (ses)

Dépositaires

demandés dans chaque localité du canton pour vente aux particuliers d'un article de vente facile. Gros gains.
S'adresser au Nouvelliste sous M. S. 791.

A louer un

APPARTEMENT

en plein soleil. Gaz, cour, jardin, buanderie. Date à convenir.
Mme Vve A. Monnay, à Lavey.

On cherche pour petite cure des bords du Léman une

personne

connaissant les travaux du ménage et du jardin.
S'adresser au Nouvelliste sous B. 789.

Vous apprenez l'

ALLEMAND

garanti en 2 mois ou l'italien dans un seul mois. En cas d'insuccès restitution argent. Diplôme enseignement en 3 mois, diplôme commerce en 6. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et à toute époque. Ecole Tamé, Baden 7.

Instituteur

débutant, cherche emploi comme tel ou, à défaut, dans bureau ou commerce. Modeste rétribution.
S'adresser au Nouvelliste sous M. 790.

Jeune FILLE

sachant français, allemand, b. not. d'anglais, ayant diplôme commercial et certificats, cherche place comme sténo-dactylo, compt., etc.
S'adresser sous P. 3821 S. Publicitas, Sion.

Réelle occasion

Ford 11 CV., mod. 31, 4 portes, s/garantie moteur neuf, prix intéressant.
Ecrire à Marcel LUGAZ, à Perly-Genève.

ImprimerieRhodanique

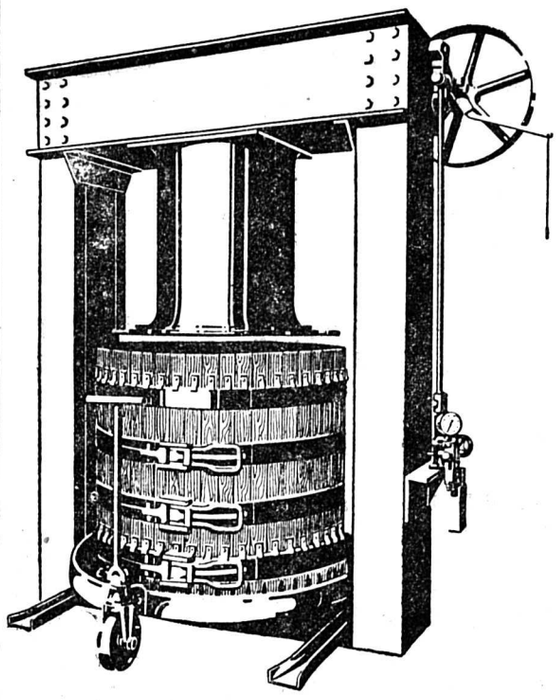

Pressoir à raisins à maies roulantes

3000 litres de moût gagnés sur 2000 gerles de vendange
grâce aux

Pressoirs Hydrauliques

„BUCHER"

Un client atteste : «Je vous informe que je suis très content du pressoir hydraulique installé par votre maison. Son fonctionnement est de tout repos, sa manutention simple et son rendement entièrement satisfaisant. J'ai constaté que le pressoir hydraulique me rendait 1 ½ litre de plus à la gerle de vendange que mon ancien pressoir à vis.
P. St., à N.

Etude de projets et devis sans engagement par les

Ateliers de Constructions

Bucher-Guyer

Niederweningen (Zurich)

Ce qu'il „lui" faut.

Un verre d'Ovomaltine froide est infiniment meilleur que toutes ces boissons sans valeur aucune. Agréable à prendre, l'Ovomaltine, qui réunit tous les éléments nutritifs essentiels, est un dispensateur idéal d'énergie.

Pour préparer rapidement et facilement l'Ovomaltine froide, demandez à votre fournisseur d'Ovomaltine le nouveau gobelet-mélangeur très pratique au prix de 1 fr.

Mode de préparation: 1 à 2 cuillerées à thé d'Ovomaltine, 1 gobelet de lait ou de thé froid ou bien un mélange de lait et d'eau. Sucre à volonté, puis agiter vigoureusement le gobelet.

OVOMALTINE froide

à la fois rafraîchissante et fortifiante.

En vente partout: Ovomaltine à 2 fr. et 3 fr. 60 la boîte.
Gobelet-mélangeur à 1 fr. avec mode d'emploi.

Dr. A. WANDER S. A., BERNE B.273

A LOUER, à St-Maurice, Grand'Rue, un

appartement

3 chambres, cuisine et cave, eau, gaz, électricité, fr. 40.— par mois. S'adr. L. Pignat, à St-Maurice.

Dame commerçante

demande à emprunter la somme de fr. 800.— pour 2 ans. Indiquer taux.
S'adresser au Nouvelliste sous R. 786.

Bon marché !

Gnagis

crus, queues, museaux, bajoues, oreilles de porcs, 30 ct. le ½ kg. **TETINES** fumées, marchandise soignée, 25 ct. le ½ kg. **SAUCISSES** ménage, porc et bœuf extra, 90 ct. le ½ kg. **GRAISSE BŒUF,** premier jus, 45 ct. le ½ kg. Service soigné contre rembours, port en plus.

Se recommande.

Boucherie-Charcuterie
SUTER, Montreux

Attention !...

Le **„Diablerets"** ne craint pas les contrefaçons. Vous, consommateur, devez les craindre, les refuser et les signaler.

Une révélation dans les tabacs de coupe fine

Le Brésilien No 18

A vendre à Loèche-les-Bains

pour cause de décès, l'**Hôtel des étrangers** (Famille Zumofen-Lagger) 40 lits. Belle situation indépendante. Jardin. Rapport prouvé. Conditions favorables. On peut le visiter en exploitation. Saison d'été et d'hiver.
S'adresser à H. Schröter, notaire, Viège.

Représentant

Maison de gros, produits d'Italie, en cherche un, capable, ayant si possible auto. Pour traiter, écrire sous chiffres O. F. à 10043 L. Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Ravoire sur Martigny

Dimanche 25 août 1935

TOMBOLA

organisée par la Société de Chant
Nombreux et beaux lots — Invitation cordiale

PROFITEZ
pendant quelques jours seulement

15 % de RABAIS

sur tous les articles.

Ameublements

Théodoloz & Nançoz

Avenue du Marché & Près du Casino
Sierre — Tél. 51.311

Importante Société Suisse d'Assurances sur la vie et rentes viagères engagerait de suite

Personne capable et sérieuse

pour l'acquisition dans la région de **St-Maurice-St-Gingolph.**
Faire offres par écrit avec curriculum vitæ sous P. 3823 S. à Publicitas S. A., Sion.

Agence Motosacoche

Av. de la Gare **BEX** Av. de la Gare

Réparations, Revisions de toutes marques
Vente - Echange
Motos d'occasion, bas prix
Grand choix de vélos neufs
E. BRUNET, mécanicien.

Office Annonces de la Presse

P. Addy

Demandes et offres financières, vente et achat d'immeubles, reprises et remises de commerces, pour vente et achat d'automobiles, offres et demandes de places, toutes affaires d'ordre privé. Renseignements commerciaux et privés. Références.

Beau-Séjour 9, Tél. 33.677, Lausanne.

TECHNICUM DE FRIBOURG

(Ecole des Arts et métiers)

Ecole technique pr électro-méc., techniciens, architectes, maîtres et maîtresses de desssin
Ecole de métiers pr mécaniciens, menuisiers, peintres, décorateurs, dessinateurs d'arts graphiques. Chefs de chantiers
Section féminine pr la broderie et la lingerie
Maison de famille. Commencement de l'année scolaire : 1er octobre 1935.
Prospectus. Téléphone 2.56.

A VENDRE

une part de bâtiment sis à la Colombière, Fully, comprenant : 1 étage, 2 chambres, 1 cuisine, grande cave et demi-grange, 2 tines en parfait état de 600 litres, 4 tonneaux de 200 litres et 1 pré de 2500 m2.
S'adresser à Paul Troillet, Orsières.

TRUDY - MODES

(Rue des Hôtels, Martigny)

DE RETOUR

avec les nouveautés d'hiver. Toutes transformations

Ecole sup. de Coupe Guerre de Paris

Mlle Ch. Fleccia, Genève

Croix d'Or 29

Seule ayant droit d'enseigner la méthode en Suisse romande et la zone. Cours, coupeurs, coupeuses, fourreurs, formation complète couturières, lingères, corsetières, vêtements d'enfants, modistes, cours coupe et couture pour dames et demoiselles. Patrons sur mesure.

3,5 cts

c'est le prix d'un verre de 2 dl. de sirop préparé chez soi avec nos extraits pour sirops.

En vente partout. Mode d'emploi sur le flacon. Préparation simple.

Dr A. WANDER S.A. BERNE — Prix 75 cts